

SANTÉ

La clinique Rhéna va ouvrir ses portes à Strasbourg

Regroupement de trois établissements historiques de Strasbourg – Adassa, le Diaconat et Sainte-Odile – de confessions religieuses différentes, la nouvelle clinique Rhéna accueillera ses premiers patients à la fin du mois.

Geneviève Daune

Les délais et le budget ont été tenus. Lancée en septembre 2014, la clinique Rhéna, construite dans le quartier du Port du Rhin à Strasbourg, a été livrée comme prévu le 23 décembre dernier, avec l'arrivée des premiers patients programmée dès le 27 février. Ce projet de 100 millions d'euros, dont 23 ont été apportés par l'État, a été initié en 2010 par les conseils d'administrations de trois cliniques confessionnelles à but non lucratif de Strasbourg : Adassa (juive), le Diaconat (protestant) et Sainte-Odile (catholique).

368 lits et places

Elles étaient obligées de se regrouper pour survivre, compte tenu des évolutions des exigences de santé, notamment la baisse tarifaire, et cela a abouti à la réalisation d'une clinique de 30 000 m² avec 368 lits et places, installée dans un quartier longtemps « oublié » de Strasbourg, près du pont de l'Europe et du jardin des Deux-Rives, à la frontière avec Kehl. Un par-



La clinique Rhéna, construite aux portes de Strasbourg, près de la frontière avec Kehl, va ouvrir ses portes à la fin du mois de février.

Photo L'Alsace/Dominique Gutekunst

king de 700 places, étendu prochainement à 1 200, permettra l'accès en voiture. Mais la clinique a aussi une desserte par bus et par tram, avec l'ouverture prochaine de la ligne Strasbourg-Kehl. Et pour les plus courageux, une piste cyclable le long de la route du Rhin (ancienne RN4).

radiologie interventionnelle. L'ouverture est prévue en 2018. Le service accueillera notamment des cardiologues qui ont souhaité quitter la clinique de l'Orangerie à Strasbourg.

70 % d'activité ambulatoire

Reliée à la clinique par une passerelle, une maison médicale de 6 000 m², voulue par les médecins intervenant à la clinique, accueillera les cabinets d'environ 70 praticiens pour 14 spécialités. Elle ouvrira elle aussi le 27 février. Déjà complète, une extension est d'ores et déjà prévue.

Même chose pour la clinique qui, à peine achevée, va lancer une nouvelle tranche de travaux pour un agrandissement sur 10 000 m² (et un coût de 30 millions d'euros), destinés à accueillir un service de cardiologie et de

« L'objectif », indique Guillaume Lohr, directeur de la clinique Rhéna, est de « 150 000 patients par an, auxquels va s'ajouter l'activité de la maison médicale, ce qui va conduire à une activité très dense sur ce nouveau campus médical. » 70 % de l'activité de la nouvelle clinique sera en ambulatoire. Un objectif déjà atteint dans les trois établissements, « qui sont tous à l'équilibre financier ». Ce qui n'empêche pas l'existence d'un service de soins de suivi et de réadaptation de moyen séjour, pour des durées d'hospitalisation de quinze jours à trois semaines.

La clinique dispose de 24 salles d'opération et de sept salles de naissance, permettant les accouchements par voies naturelles ou par césariennes, dont une salle « naturelle » pour des naissances dans l'eau, par exemple. Un service d'urgences accueillera les pathologies autres que la grosse traumatologie ou la cardiologie, et le service SOS mains du Diaconat y sera aussi transféré.

Côté dépassements d'honoraires, les médecins libéraux qui exercent au sein de la clinique sont invités à appliquer le tact et la mesure. « Nous avons une politique d'accès aux soins pour tous », insiste Guillaume Lohr. 5,5 % des patients relèvent de la CMU, contre 3,4 % aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg.

PLUS WEB Notre diaporama sur le site internet : www.lalsace.fr

Repères

La clinique Rhéna c'est aussi :

- 30 mois de travaux.
- 100 M€ (millions d'euros) de budget.
- 60 M€ de chiffre d'affaires annuel.
- 750 salariés et 350 médecins libéraux sur sept étages.
- Un lieu de recueillement multiconfessionnel.
- Une hôtellerie confortable, notamment en maternité et en soins de suivi et réadaptation.
- 32 places en chirurgie ambulatoire et huit lits en soins palliatifs.

RECHERCHE

Un projet trinational pour des maladies rares

Le projet Rarenet a été lancé à la fin de l'année dernière à Strasbourg. Trinational, il a pour vocation l'enseignement, la recherche et la prise en charge de maladies auto-immunes rares, avec des manifestations bucco-dentaires. Il a aussi pour but d'améliorer la prise en charge des patients, via une meilleure formation des médecins.

Geneviève Daune

C'est un projet porté par un financement européen qui se déploie aujourd'hui dans le Rhin supérieur, entre France, Allemagne et Suisse. Rarenet, qui doit se dérouler sur trois ans, a été présenté lors d'un congrès international franco-allemand, qui s'est tenu à Strasbourg début décembre.

« Rarenet réunit des universités, des hôpitaux, des laboratoires de recherche à Strasbourg, Heidelberg, Fribourg, Mainz, Baden-Baden, mais aussi des associations de patients et des professionnels de santé », explique le Pr Agnès Bloch-Zupan, responsable scientifique du projet Rarenet. Cette dernière travaille aussi au Centre de référence des manifestations bucco-dentaires des maladies rares aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg, qui a fêté ses dix ans l'année dernière.

Banque de données

« On veut améliorer la prise en charge des patients qui ont des maladies rares immunitaires ou bucco-dentaires », note-t-elle. Il s'agit de maladies comme le lupus ou la sclérodémie, mais aussi l'hypophosphatase. « En améliorant la formation, reprend le Pr Bloch-Zupan, on améliore la prise en charge des patients par toute la chaîne, du généraliste au spécialiste. »



Le Pr Agnès Bloch-Zupan (à gauche), ici avec le Pr Anne-Sophie Korganow, pilote le projet Rarenet à Strasbourg.

Photo L'Alsace/Dominique Gutekunst

Mais Rarenet, c'est aussi une mise en commun des différents réseaux pour collecter les données, ce qui oblige à standardiser le recueil d'information des deux côtés du Rhin. « On veut aussi arriver à des tests génétiques pour préciser les causes des maladies rares concernées, à une amélioration des modalités de prise en charge des patients et à la formation et information du grand public. »

Concernant la formation, le Pr Bloch-Zupan, cette année, a travaillé avec des étudiants en deuxième année de chirurgie dentaire sur un module ma-

ladies rares. « Ces derniers ont conçu des jeux à mettre à disposition des associations de patients afin de rendre ces maladies plus compréhensibles. »

Le Pr Anne-Sophie Korganow, chef de service au Centre de référence des maladies auto-immunes rares à Strasbourg, revient sur le problème de prise en charge des patients : « Comme ce sont des maladies rares, même si elles sont nombreuses, un médecin généraliste va en voir peu. D'où l'intérêt des centres régionaux de prise en charge, à Mulhouse, Colmar, Besançon, Metz, Nancy, Fribourg, Karlsruhe

et Baden-Baden. Là, il y a des échanges entre patients et médecins, une prise en charge directe mais aussi harmonisée par des fiches entre les régions en France et en Allemagne. »

Des patients qui participent

Il y a aussi une mutualisation des moyens de recherche en créant de grosses cohortes de patients pour chaque maladie, au moment des « poussées », afin de permettre aux chercheurs d'essayer de comprendre ce qui les provoque et peut-être d'identifier des marqueurs de ces poussées, mais aussi des marqueurs prédictifs de ces maladies qui évoluent souvent sans bruit.

Le Centre de référence des maladies auto-immunes rares participe également à la rédaction des plans nationaux de diagnostic et de soins sur les conduites à tenir auprès de la Haute autorité de santé, ainsi que des documents diffusés par les associations de patients. « Il faudrait que ces associations soient plus impliquées dans la prise en charge des patients », insiste le Pr Korganow. « Dans le cadre de Rarenet, les patients participent à la collecte des données. Ils sont acteurs dans cette évolution des connaissances et constituent un formidable relais de diffusion », conclut le Pr Agnès Bloch-Zupan.

ENVIRONNEMENT

Le grand hamster ne veut pas la peau du renard en Alsace

Les chasseurs n'auront pas le droit de faire sa peau au renard pour protéger le grand hamster d'Alsace. Le tribunal administratif de Strasbourg a annulé hier deux arrêtés préfectoraux autorisant les tirs de nuit sur les poujols dans la zone de protection du rongeur.

« L'urbanisation », plaide Alsace Nature. Mais les instances agricoles soutiennent le contraire. « Il est déplorables que le ministère de l'Écologie ait cédé à de tels arguments », a commenté Stéphane Giraud.

La justice, elle, s'en est tenue au code de l'environnement. Le tribunal administratif n'a pas obtenu du préfet la justification de la nécessité des tirs nocturne, condition imposée pour les autoriser. Il a donc ordonné leur annulation.

La décision a été saluée par l'organisation environnementale Alsace Nature. « Par deux fois le tribunal administratif a cassé de tels arrêtés. Nous espérons que la décision de mercredi va signifier leur fin et que les gens vont comprendre qu'il faut de vraies mesures pour sauver le grand hamster », a commenté son directeur Stéphane Giraud. « L'État n'est même pas venu se défendre hier », a-t-il souligné. Le préfet du Bas-Rhin avait autorisé par arrêtés les tirs nocturnes sur les renards dans la zone de protection et dans un périmètre de deux kilomètres alentour jusqu'à la mi-avril. Alsace Nature avait fait bloquer l'autorisation de tir.

Monoculture du maïs

Mammifère emblématique de la région Alsace, le grand hamster figure sur la liste rouge des espèces menacées. « Ce n'est pas le renard, prédateur naturel, qui est le problème. Ce sont l'industrialisation agricole, notamment la monoculture du maïs, et le développement de

Alsace Nature va poursuivre ses campagnes pour protéger le rongeur. La région Alsace avait lancé en 2014 un programme de préservation de son mammifère emblématique baptisé Alistar (Alsace Life Hamster) car il fait partie des programmes Life (instrument financier pour l'environnement) soutenus par la Commission européenne.

Un budget de 3 millions d'euros, cofinancés à 50 % par l'UE, a été alloué à ce programme sur cinq ans. L'objectif est d'améliorer l'habitat du hamster et de « connecter » quelques-unes des 14 zones de présence de l'espèce. Mais il est mis en péril par le projet du Grand Contournement ouest (GCO) de Strasbourg, très critiqué par les opposants et écologistes qui dénoncent la mise en danger du hamster.



Le grand hamster n'a pas à s'inquiéter du renard, selon Alsace Nature. C'est « l'industrialisation agricole et le développement de l'urbanisation » qui posent problème, selon l'organisation.

Archives L'Alsace/Denis Sollier

Des associations très actives

Les associations de patients atteints de maladies rares auto-immunes ou bucco-dentaires sont très actives auprès des professionnels de santé et des scientifiques. Pour faire avancer la recherche, mais aussi pour aider et soutenir les patients et leurs familles. Comme l'explique Olivia Gross, présidente de l'association française des dysplasies ectodermiques. « Depuis 10 à 15 ans, on travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé. Et ce qu'on veut chercher dans les congrès, comme celui qui s'est tenu à Strasbourg, c'est l'avancée des travaux, le service rendu aux malades. »

ne qui souffre de sclérodémie. « C'est une maladie auto-immune qui attaque le tissu conjonctif et se manifeste sous plusieurs formes : une cutanée, avec des plaques au niveau de l'épiderme, mais il y a aussi des atteintes au niveau de l'œsophage, des mains, du cœur ou des reins, ou encore une forme diffuse. C'est une maladie qui peut être très invalidante. Par exemple quand, avec des doigts qui ne peuvent plus bouger, on ne peut plus rien saisir et on peut développer des ulcères. Pour chaque malade c'est différent, mais toujours douloureux. »

« Des parcours chaotiques »

Car les patients ont encore des difficultés à être diagnostiqués correctement et « il y a encore des parcours chaotiques, morcelés, avec des pertes de chance », reprend Olivia Gross. Une fois le diagnostic posé, comme il n'y a pas de traitement curatif disponible, les patients suivent des thérapies pour calmer les symptômes. Liliiane est ainsi une patiente alsacienne

« L'autre difficulté à laquelle se heurtent les patients est le financement des implants et prothèses dentaires, rendues nécessaires par les anomalies des dents ou leur absence. « L'assurance maladie ne prend pas en charge ces prothèses », dénonce Nathalie Gowadzcki, de l'association des patients sclérodémiques de France. Des parents font passer le prix d'achat d'une maison dans la bouche de leurs enfants. C'est très frustrant de voir ce qui est possible, mais qui n'est pas accessible... »